

## LE REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

En période de canicule, de grand froid, ou lors de catastrophes naturelles, les communes ont l'obligation d'aider les personnes les plus vulnérables.

Elles tiennent pour cela un registre des personnes vulnérables afin de savoir auprès de qui intervenir. Si vous vous sentez isolés, ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre !

Afin de prévenir les risques (déshydratation, aggravation des pathologies, etc.) liés aux chaleurs et/ou froids extrêmes, il est essentiel de s'inscrire sur le registre tenu par la commune de Pechabou.

Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence, etc.) sont confidentielles.

### À qui s'adresse ce registre ?

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personne âgée ou personne handicapée par exemple, ou les personnes isolées.

### Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait en complétant le **formulaire** ci-dessous et en le renvoyant soit par courrier, soit par mail.

Vous recevrez un courrier postal de confirmation de votre inscription sur ce registre.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, CCAS, service de soins à domicile, etc.).

### Quels sont les droits de la personne ?

Toute personne peut être radiée du registre quand elle le souhaite sur simple demande écrite.

Il faut adresser un courrier à la mairie de Pechabou – 6 rue du fort – 31320 Pechabou

# REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES, FRAGILES ET ISOLEES

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF PAR UN TIERS

*prévu à l'article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles*

(1) Les réponses à la rubrique 1 permettant l'identification à enregistrer sont obligatoires

(2) Cocher la case correspondant à la situation décrite

(3) Les réponses à cette rubrique sont facultatives

### RUBRIQUE 1 (1)

Je soussigné(e)

NOM : ..... PRÉNOMS : .....

agissant  en mon nom  en qualité de (2)

représentant légal  service d'aide à domicile ou service de soins infirmiers à domicile

médecin traitant  autre : ..... (préciser)

sollicite mon/l'inscription (avec son accord) sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres de

NOM : ..... PRÉNOMS : .....

NÉ(E) LE : ..... à .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : .....

en qualité de personne âgée de 65 ans et plus (2)

en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail (2)

en qualité de personne handicapée (2)

### RUBRIQUE 2 (3)

M. / Mme / Mlle ..... bénéficie de l'intervention (2)

d'un service d'aide à domicile

intitulé du service : .....

adresse / téléphone .....

d'un service de soins infirmiers à domicile

intitulé du service : .....

adresse / téléphone .....

d'un autre service

intitulé du service : .....

adresse / téléphone .....

d'aucun service à domicile

### RUBRIQUE 3 (3)

Personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence

NOM / Prénoms : .....

ADRESSE / téléphone : .....

**Je suis informée que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.**

**Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toutes modifications concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.**

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande**

Fait à ....., le .....

Signature

**Loi du 6 janvier 1978 (Informatiques et Libertés) / Loi du 20 juin 2018 (Règlement Général sur la Protection des Données)**

Les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

- 1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse au questionnaire obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
- 2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
- 3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.

Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire

**CETTE DEMANDE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À  
MADAME LE MAIRE DE PECHABOU  
6 RUE DU FORT  
31320 PECHABOU  
mairie@mairie-pechabou.fr**